

Rapport n°20

Integrazione diretta d'un agiuntu territoriale d'animazione in agiuntu amministrativu è trafurmazione di postu

Intégration directe d'un adjoint territorial d'animation en adjoint administratif et transformation de poste

Un emploi relevant actuellement du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation territoriaux est concerné par la réussite à l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe, organisé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Corse, au titre de l'année 2025.

Conformément aux dispositions du décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale, la nomination au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe est réservée aux agents relevant de la filière administrative.

Afin de permettre la prise en compte de la réussite à l'examen professionnel et d'assurer la cohérence entre les fonctions exercées et la filière statutaire correspondante, un changement de filière est envisagé.

Pôle / Service	Fonctions	Nbre	Catégorie	Grade	Nouveau Grade
Service Langue et Culture Corse	Médiateur	1	C	Adj ter anim	Adj adm

A la suite de ce changement, il est proposé de faire valoir la réussite à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal 2^e classe en transformant le poste de la manière suivante :

Grade	Nouveau Grade
Adj adm	Adj adm Pal 2 ^e classe

Le Comité Social Territorial (CST) en date du 4 novembre 2025 a émis un avis favorable.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les transformations susvisées.
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

SYNTHESE

Un agente ch'ha risciutu l'esàmine professiunale d'agjuntu amministrativu principale 2a classa cambia di filiera è vede u so postu trasformatu in conseguenza, da assicurà a cuerenza trà funzione fatte è statutu amministrativu.